

## Informations

Avec l'application « Sankéo »



## En agence Sankéo\*

20 quai Sadi Carnot, 66000 Perpignan  
(à côté de la préfecture)

Du lundi au vendredi 7h30 — 19h

Le samedi 9h — 19h

## Par téléphone\*

**0 800 800 370** Service & appel gratuits

Du lundi au samedi 8h — 20h30

## Par Internet

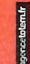
**www.sankeo.com**



\* fermés les dimanches et jours fériés.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.



Création et Impression :  - Crédit photo : AdobStock - RCS Perpignan Méditerranée - RCS Perpignan 908 365 786 - SAS au capital de 500 000 €

# LOUEZ, ROULEZ !

> DÉCOUVREZ NOTRE SERVICE DE LOCATION  
DE VÉLO ÉLECTRIQUE !

30€/mois <  
85€/trimestre <  
300€/an <





# Location de vélo électrique Sankéo



## Votre vélo électrique à la maison avec Sankéo !

### 3 formules

- **1 mois : 30€**  
(renouvelable jusqu'à 11 fois)
- **1 trimestre : 85€**  
(renouvelable jusqu'à 3 fois)
- **1 année : 300€**  
(non renouvelable)



### Conditions d'accès au service

La location d'un vélo à assistance électrique est réservée aux particuliers résidents majeurs des 36 communes de la Métropole (résidence principale) ou aux employés d'une entreprise membre du Club PDE de Perpignan Méditerranée Métropole.

### Descriptif de notre service de location

#### Un équipement complet

- Batterie autonome jusqu'à 80 km (selon l'utilisation)
- 25 km/h au maximum
- Organes de sécurité (antivols : câble cadre et roue arrière, catadioptre et éclairage avant et arrière)
- Panier avant (max 5kg de charge)
- Porte bagage arrière (max 25kg de charge)

#### Dépôt de garantie

Une caution (par empreinte bancaire et non encaissée) de 900 euros sera demandée en plus du coût de location. Ce dépôt de garantie ne sera encaissé qu'en cas de fortes dégradations, perte, vol ou non restitution du vélo.

#### Révision semestrielle

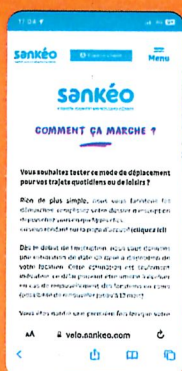
Nos vélos sont systématiquement révisés tous les 6 mois.

### Où récupérer votre vélo électrique ?

Mairies de quartier de Perpignan • Mairies de : Baho • Baixas • Bompas • Cabestany • Canet-en-Roussillon • Canohès • Cases-de-Pène • Cassagnes • Estagel • Le Barcarès • Le Soler • Llupia • Montner • Opoul • Peyrestortes • Pézilla-La-Rivière • Pollestres • Ponteilla-Nyls • Saint-Estève • Saint-Féliu-d'Avall • Saint-Laurent-de-la-Salanque • Saint-Nazaire • Sainte-Marie-La-Mer • Tautavel • Toulouges • Villeneuve-de-La-Raho • Villeneuve-La-Rivière • Vingrau.

### Comment louer votre vélo électrique ?

Connectez-vous sur le site internet [sankeo.com](http://sankeo.com) ou téléchargez l'application Sankéo



- 1 Identifiez-vous (ou créez un compte).
- 2 Choisissez la durée de votre abonnement.
- 3 Sélectionnez le point de retrait de votre choix dans la liste proposée.
- 4 Déposez vos pièces justificatives et procédez au paiement.
- 5 Sankéo vous notifie la validation de votre dossier.
- 6 Choisissez votre heure de rendez-vous pour récupérer votre vélo.